



# TROPHÉE DES FAGNES

31 MARS & 1 – 2 AVRIL 2017

## RÈGLEMENT PARTICULIER

### Index

#### **Chapitre I. Organisation.**

- Article 1. Définition de l'épreuve.
- Article 2. Organisation.
- Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.
- Article 4. Officiels.
- Article 5. Timing de l'épreuve.

#### **Chapitre II. Conditions particulières de l'épreuve.**

- Article 6. Pilotes.
- Article 7. Description des véhicules admis.
- Article 8. Laissez-passer – Cartes de fonction.
- Article 9. Assurance.

#### **Chapitre III. Déroulement de l'épreuve.**

- Article 10. Essais – Qualification.
- Article 11. Grille de départ.
- Article 12. Procédure de départ.
- Article 13. Procédure d'intervention « Safety Cars »
- Article 14. Procédure « CODE 60 ».
- Article 15. Divers
- Article 16. Arrêts aux stands – Pit Windows pour la VW Fun Cup



## **Chapitre I. Organisation.**

### **Article 1. Définition de l'épreuve.**

« **Trophée des Fagnes** » a le statut d'épreuve OPEN, et est composé :

- d'une course de 02H00 du Championnat de Belgique « 2CV Racing Cup ».
- d'une course de 04H00 du Championnat « Mitjet 2L Endurance ».
- d'une course de 08H00 du Championnat « European VW Fun Cup ».

### **Article 2. Organisation.**

L'épreuve sera organisée par 2CV Racing Teams asbl en conformité avec les prescriptions du code Sportif international de la FIA et à ses annexes, des prescriptions du RACB SPORT, des règlements sportifs et techniques spécifiques des championnats, séries et/ou coupes participantes composant l'épreuve ainsi que du présent règlement particulier et additionnel ainsi que de ses annexes.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportifs des championnats, séries et/ou coupes Belges 2017 figurent à l'adresse suivante : [www.racb.com](http://www.racb.com), et/ou sur le site propre à chaque série [www.24h2cv.be](http://www.24h2cv.be) – [www.vwfuncup.eu](http://www.vwfuncup.eu) - [www.funcup.net](http://www.funcup.net) - [www.mitjetendurance.com](http://www.mitjetendurance.com).

De part leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur coupe, série ou championnat.

En cas de divergence d'interprétation seul les textes en français feront foi.

### **Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.**

#### 3.1 Nom de l'épreuve :

« **Trophée des Fagnes** »

#### 3.2 Autorité Sportive Nationale :

Royal Automobile Club de Belgique  
RACB Sport  
Rue d'Arlon 53  
1040 BRUXELLES (Belgique)  
Téléphone : +32 2 287 09 11  
Fax : +32 2 230 75 84  
Email : [sport@racb.com](mailto:sport@racb.com)

#### 3.3 Organisateur – Promoteur :

2CV Racing Teams ASBL (N° entreprise BE0891.559.959)  
Rue Pierre Joseph Antoine 109  
4040 HERSTAL (Belgique)  
Mail: [info@2cvracingteams.be](mailto:info@2cvracingteams.be)

Courier à Guy Dupont  
Bonnier du Chêne 39  
4041 VOTTEM (Belgique)  
Gsm: +32 496 35 94 58  
Mail: [g-dupont@live.be](mailto:g-dupont@live.be)

#### 3.4 Secrétariat et permanence :

Jusqu'au jeudi 30 mars 2017 à 20h00: voir à Organisateur et Promoteur.  
À partir du vendredi 31 mars 2017 à 10h00: au circuit.

#### 3.5 Date et lieu de l'épreuve :

31 mars, 1 et 2 avril 2017  
Circuit de Spa-Francorchamps – Route du Circuit 55 – 4970 Francorchamps

#### 3.6 Circuit :

Circuit de Spa-Francorchamps, 7004m  
Sens de la course : sens des aiguilles de la montre



3.7 Engagement : Les formulaires d'engagements pour chaque série devront parvenir au promoteur de la série avant la date prévue par le règlement de la série.

3.8 Durée des courses et horaires : Voir Timing en annexe.

Ce timing est informatif. Il fait partie du présent règlement, si besoin, pendant la durée de l'épreuve, il peut être modifié par le collège des Commissaires Sportifs, sur proposition du Directeur de l'épreuve.

3.9 Durée du meeting: Le Meeting commence avec les vérifications techniques et/ou administratives et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants :

1. délai de réclamation ou d'appel ou fin d'audition ;
2. fin des vérifications administratives et/ou techniques d'après épreuve entreprises en conformité avec le code
3. publication du classement officiel final

3.10 Vérifications sportives : Voir timing en annexe. Lieu : 1<sup>er</sup> étage bâtiment F1, Race control. Local 115

Le concurrent/pilote doit être titulaire d'une licence en cours de validité et au moins du degré minimal stipulé dans le Règlement Sportif de la série où il participe.

Les licences d'un jour (titre de participation) ne sont pas autorisées sauf suivant les règles émises par le RACB.

Le concurrent/pilote qui ne sait pas être présent aux vérifications doit introduire une demande de dérogation justifiée par mail au directeur d'épreuve (g-dupont@live.be) et au responsable licences RACB Sport (cb.sport@racb.com) avant le 24 mars 2017 et il recevra une convocation avec date et heure de passage. Cette demande devra indiquer dans l'objet : le numéro de la voiture, le nom du concurrent et du pilote ainsi que la mention DEMANDE DE DEROGATION POUR VERIFICATION SPORTIVE.

Attention : Pour toutes les séries :

Les concurrents et pilotes ne peuvent pas faire l'objet d'une suspension de licence.

Les pilotes étrangers détenteurs d'une licence étrangère, doivent être en possession d'une attestation de leurs fédérations les autorisant à participer à l'épreuve.

3.11 Vérifications techniques : suivant timing en annexe.

Lieu :	Tour Coca-Cola Center	pour	2CV
	Box 2 Pit F1	pour	VW Fun Cup.
	Leurs Box	pour	Mitjet 2L Endurance

Le concurrent/pilote qui ne sait pas être présent aux vérifications doit introduire une demande de dérogation avec justification par mail au directeur de l'épreuve (g-dupont@live.be) avant le 24 mars 2017 et il recevra une convocation avec date et heure de passage. Cette demande devra indiquer dans l'objet : le numéro de la voiture, le nom du concurrent et du pilote ainsi que la mention DEMANDE DE DEROGATION POUR VERIFICATION TECHNIQUE.

3.12 Tableau d'affichage officiel : Paddock F1 derrière boxes 1 & 2

3.13 Essence:

Une note du SRI sera remise aux concurrents lors des vérifications administratives, elle sera de stricte application sous peine d'une pénalité pouvant aller jusqu'à la mise hors course. Le transport du carburant dans les paddocks devra se faire avec l'encadrement d'une personne équipée d'un extincteur. Les infractions seront pénalisées par le Collège des Commissaires Sportifs.

Les concurrents sont autorisés à ravitailler devant leurs stands respectifs et/ou voie des stands attribuée et/ou au centre de ravitaillement prévu par la série.

En VW Fun Cup et Mitjet 2L Endurance, la zone de ravitaillement obligatoire se trouve dans l'enceinte du circuit aux pompes Total. Un additif au présent règlement expliquant les règles des ravitaillements sera distribué en début de meeting. Pour ces 2 séries, tout carburant sera interdit dans les stands sous peine de mise hors course.



### 3.14 Briefing :

La présence des pilotes et chef team pendant toute la durée du briefing est obligatoire, ils signeront une liste de présence. Toute signature manquante sans dérogation du directeur de course sera sanctionnée par une amende de 100,00€. Tout pilote n'ayant pu, pour des raisons de force majeure et ayant prévenu de son absence, devra, avant d'accéder à la piste, se présenter à la Direction de Course afin de recevoir le briefing.

### 3.15 Podium :

La cérémonie de podium est obligatoire pour tous les pilotes étant parmi les 3 premiers du classement général et/ou parmi les 3 premiers de classe, division, classements spéciaux, etc.

### 3.16 Parc fermé :

Paddock F1 – Au bout de la voie des stands F1 (intérieur du virage de la Source) en dessous du préau (sous le paddock rouge) ou dans leur box en fonction des séries.

## **Article 4. Officiels.**

### 4.1 Direction de l'épreuve :

Directeur de meeting – d'épreuve	Guy DUPONT	Lic. RACB 1993
----------------------------------	------------	----------------

### 4.2 Direction de course :

Directeur de Course 2CV Racing Cup :	Guy DUPONT	Lic. RACB 1993
Directeur de Course VW Fun Cup/Mitjet 2L	Laurent VOOGT	Lic. RACB 1426
Directeurs de Course Adjoints VW Fun Cup/Mitjet 2L	Daniel HERREGODS	Lic. RACB 3605
	Bernard DELVENNE	Lic. RACB 2398
	Jean-Luc GELDERS	Lic. RACB 2167
Directeurs de Course Adjoints 2CV Racing Cup:	Noël GEILENKIRCHEN	Lic. RACB 2495
	William WATTE	Lic. RACB 2651

### 4.3 Secrétariat de l'épreuve (1<sup>er</sup> étage – local 115) :

	Emmanuelle FLAMMANG	Lic. RACB 3014
	Jessica Van GYSEGEM	Lic. RACB 3355
VW Fun Cup	Nathalie DAUBREME	Lic. RACB 3183
Mitjet 2L Endurance	Julia RAYMOND	Lic. FFSA 192415

### 4.4 Commissaires Sportifs :

Président :	Guy DAUBIE	Lic. RACB 2652
Membres :	Jan DHONDT	Lic. RACB 2385
	Georges VANDENDRIESSCHE	Lic. RACB 0427
Stagiaire :	Leopold ADRIAENS	Lic. RACB 3586

### 4.5 Responsable technique :

Coordinateur Technique Mitjet 2L Endurance	Eric GILSON	Lic. RACB 2751
	Jacques THOUANEL	Lic. FFSA 16564

### 4.6 Service Médical :

Dr. Christian WAHLEN	Lic. RACB 1047
Jean-Claude TELLINGS	Lic. RACB 1257

### 4.7 Service de chronométrage :

Michaël GOBLET (RIS)	Lic. RACB 2375
----------------------	----------------

### 4.8 Commissaires de piste (RACB Track Marshals):

Christian MONBALLIN	Lic. RACB 2415
---------------------	----------------

### 4.9 Commissaires de stands (CNCS) :

Thierry JACOBS	Lic. RACB 0066
----------------	----------------

### 4.10 Sécurité :

Johan AERTS	Lic. RACB 1709
-------------	----------------

### 4.11 Relations Concurrents :

Michel HUBERT	Lic. RACB 1828
Linda DE MAESENEIRE	Lic. RACB 3073
Robert PIRSON	Lic. RACB 3480
Roland DEBANDE	Lic. RACB 3478



## **Article 5. Timing.**

5.1 Timing général : Voir en annexe et Art 3.8

5.2 Ouverture du paddock : Vendredi 31 mars 2017 à 08h00.

5.3 Welcome d'accueil : « Le Formule 1 » – Route du Circuit n° 8 – 4970 Francorchamps  
Horaire via les promoteurs des séries.  
!! Camions entrée par la grille Blanchimont (Route Nationale 640 sortie 11)

## **Chapitre II. Conditions Particulières de l'épreuve.**

### **Article 6. Pilotes.**

Tous les pilotes doivent être en conformité avec les dispositions prévues à l'annexe L du Code Sportif International 2017 émis par la FIA en ce qui concerne :

- leurs licences
- le contrôle médical
- le casque, système Hans® et les vêtements de protection

### **Article 7. Description des véhicules admis.**

Les véhicules doivent être en conformité avec les règlements techniques des séries et/ou des coupes ou trophées auxquels ils appartiennent ainsi qu'aux prescriptions de sécurité reprises dans l'Annexe J de la FIA – Art. 253, sauf dérogation du RACB Sport.

En VW Fun Cup, les véhicules devront être équipés du bouchon de réservoir type « à visser », aucune voiture ne sera acceptée avec un autre système.

Si un véhicule est impliqué dans un incident sur la piste entraînant un rapatriement, il est obligatoire de le faire contrôler par la commission technique du RACB avant de reprendre la piste.

### **Article 8. Laissez-passer – Cartes de Fonction.**

Ces documents seront remis et/ou mis à la disposition de chaque responsable et/ou coordinateur de la série qui sera chargé de les faire parvenir aux concurrents et pilotes.

### **Article 9. Assurance.**

L'organisateur souscrira une assurance en conformité avec les dispositions de Loi en vigueur en la matière. « Responsabilité Civile Organisateur / Responsabilité Civile Automoteurs ». Numéro de la police : AXA 730.261.439

## **Chapitre III. Déroulement de l'épreuve.**

### **Article 10. Essais – Qualification.**

10.1 Les essais officiels chronométrés auront lieu suivant timing en annexe.

### **Article 11. Grille de départ.**

11.1 Les grilles de départ seront établies sur base des résultats des qualifications et/ou des règlements des séries.

11.2 La grille de départ sera effectuée sous la responsabilité du responsable des grilles de départ. Les concurrents et pilotes devront être prêts, à la sortie de leurs paddocks/stand respectifs, 30 minutes avant l'heure de début de procédure de leur course.

11.3 Pour la 2CV Racing Cup, la place sur la grille de départ sera tirée au sort conformément à l'article 11.5 du règlement sportif de la série.



## Article 12. Procédure de départ.

### Les départs seront de type « Lancé »

- 12.1 Le signal de départ sera donné au moyen des feux lumineux de départ déclenchés par le Directeur de course. À défaut, le départ sera donné au moyen du drapeau national.
- 12.2 Pendant le départ d'une course, le mur de signalisation devra être totalement libre de toute personne, à l'exception des officiels et commissaires de stands et de route, dûment autorisés, et qui auront tous reçu l'accréditation appropriée pour y exercer une fonction officielle. Cette interdiction est valable pour les deux premiers tours de chaque course.
- 12.3 La grille de départ sera réalisée dans les pitlans respectives des séries.

Les voitures non prêtes 5 minutes avant le drapeau vert (heure de départ moins 10 minutes) partiront de la pitlane. Sur instruction des commissaires de grille de départ et de stands, les voitures quitteront les stands derrière le leading-car officiel pour couvrir un tour de lancement.

Durant ce tour de lancement, les voitures garderont leur position et ne pourront ni dépasser le leading-car ni se dépasser sous peine de mise hors course (sauf si une voiture est retardée et que les voitures se trouvant derrière elles ne peuvent éviter de la dépasser sans retarder indûment le reste du plateau).

Les essais de départ, d'accélération en se laissant distancer sont interdits durant ce tour sous peine de se voir infliger un stop & Go d'une minute.

À la fin de ce tour de reconnaissance, le leading car s'effacera et les voitures continueront à vitesse modérée vers la ligne de départ, dans l'ordre de la grille de départ.

Le départ sera donné à l'extinction du feu « Rouge »

- 12.4 La sortie des stands sera fermée 10 minutes avant l'heure du départ.

## Article 13. Procédure d'intervention « Safety-Car »:

Il y aura une Safety-Car en service.

La procédure « Safety-Car », sera mise en service pour neutraliser la course sur décision du Directeur de Course exclusivement.

La voiture portera les mots « Safety-Car » en caractères de dimensions similaires à celles des numéros de course, sur l'arrière et sur les côtés. Elle sera munie de trois gyrophares jaunes sur le toit. Elle sera conduite par un pilote de circuit expérimenté et aura à son bord un observateur capable de reconnaître toutes les voitures en course, et qui sera en contact radio permanent avec la Direction de Course.

Sur l'ordre du Directeur de Course, tous les postes de surveillance déploieront des drapeaux jaunes immobiles (agités à l'endroit de l'incident) et des panneaux "SC" qui seront maintenus jusqu'à la fin de l'intervention de la Safety-Car et celle-ci, gyrophares allumés, pénétrera immédiatement sur la piste, quel que soit l'endroit où se trouve la voiture en tête de la course.

Toutes les voitures en course se rangeront en une file derrière la Safety-Car, roulant à sa vitesse; tout dépassement est interdit, à moins qu'une voiture soit invitée à doubler par un signal de la Safety-Car.

Pendant l'intervention de la Safety-Car, les voitures en course pourront s'arrêter à leur stand, mais ne pourront rejoindre la piste qu'immédiatement après le passage devant la sortie des stands de la dernière voiture dans la file suivant le «Safety-Car».

Lorsque le Directeur de Course aura décidé la fin de l'intervention de la Safety-Car, celle-ci devra effectuer au moins un demi-tour du circuit, gyrophares éteints, ce qui donnera le signal pour le retrait des drapeaux et des panneaux aux postes de surveillance, dès que la dernière voiture dans la file derrière la Safety-Car aura quitté le secteur.

Lorsque la Safety-Car s'efface du circuit, un drapeau vert est déployé à tous les postes du circuit et la course est relancée. Les drapeaux verts sont retirés après un tour. Chaque tour couvert pendant l'intervention de la Safety-Car sera comptabilisé pour la course.



## Article 14. Procédure « CODE 60 ».

Au cas où il s'avérerait nécessaire de neutraliser la course en raison de l'encombrement du circuit suite à un véhicule en panne le long d'un circuit ou autre rendant la poursuite de l'épreuve dangereuse, le Directeur de Course ou son préposé pourra ordonner un CODE 60.

Quand l'ordre sera donné d'utiliser le CODE 60 pendant la course, tous les postes de surveillance présenteront des drapeaux/panneaux violets avec l'indication '60', qui seront maintenus jusqu'à la fin de l'intervention. Tous les véhicules réduiront immédiatement leur vitesse jusqu'à 60 km/h maximum, tout dépassement sera alors interdit. Les règles de sortie de la voie des stands seront les mêmes qu'en course.

Les dépassements pendant le CODE 60 ne sont autorisés que si un véhicule est en difficulté et que les véhicules se trouvant derrière lui ne peuvent éviter de le dépasser sans retarder indûment le reste du plateau. Une pénalité de 2 tours pourra être imposée à tout pilote qui, de l'avis du Directeur de Course, aura doublé sans nécessité un autre véhicule pendant le CODE 60.

Par ailleurs, tous les véhicules abandonnés sur la piste en seront retirés et placés en lieu sûr, ou seront rapatriés au moins jusqu'à l'entrée de la voie des stands ; tout stationnement dans la voie rapide étant interdit.

Le CODE 60 se termine et la course reprend quand le Directeur de Course ou son préposé donnera l'ordre de retirer les drapeaux/panneaux violets, et de les remplacer par des drapeaux vert agités, les feux verts étant allumés sur la ligne de départ. Ces drapeaux seront déployés pendant un tour au maximum.

Chaque tour accompli pendant que le CODE 60 est utilisé sera compté comme un tour de course.

Si un véhicule est rapatrié il pourra reprendre la course après réparation.

Seule 1 intervention de rapatriement par véhicule pendant une procédure CODE 60, peut être autorisée.

Note : le CODE 60 est une procédure qui n'exclut évidemment pas les procédures « Voiture de Sécurité » (Safety Car).

## Article 15. Divers.

15.1 La présentation des sanctions ou informations de la Direction de Course envers les pilotes au volant se fera devant la Direction de Course, voie des stands F1. Pendant les premiers tours d'essais libres, l'emplacement exact de la Direction de Course sera montré aux pilotes. La présentation sera également diffusée via le réseau des écrans du chronométrage.

15.2 Pour le 2CV Racing Cup, le non-respect des lignes de course sera sanctionné comme suit:

Lors des essais qualificatifs:

\* Avertissement

\* Première sanction : Annulation du meilleur chrono

\* Deuxième sanction : Annulation de tous les chronos

\* Troisième sanction : Départ fond de grille

\* Si pas de changement de comportement, rapport au Collège des Commissaires Sportif pour toute suite utile.

Lors de la course :

\* Avertissement

\* Première sanction : Stop & Go 30 secondes

\* Deuxième sanction : Stop & Go 1 minute

\* Troisième sanction : Un tour de pénalité.

\* Si pas de changement de comportement, rapport au Collège des Commissaires Sportif pour toute suite utile.

15.3 Pour toutes les séries, le Directeur de course, en consultation avec un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive Through » en lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non au tableau des pénalités. Toute autre décision et/ou sanction hors tableau des pénalités sera laissée à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs

15.4 Désignation d'un chef Team

Chaque équipage désignera lors du passage au contrôle administratif un chef team de son choix, il sera seul habilité à représenter l'équipage auprès des officiels de l'épreuve. Le chef Team peut être un pilote inscrit à l'épreuve. Dans ce cas, lors d'une convocation au près du collège des commissaires sportifs, si le pilote désigné en qualité de chef team se trouve au volant du véhicule, il devra se faire remplacer dans la voiture par un autre membre d'équipage admis pour qu'il puisse se présenter à la convocation du collège des commissaires sportifs.

15.5 La vitesse maximale autorisée dans les stands sera annoncée au briefing.



15.6 Droit de réclamation :

Le montant du droit de réclamation fixé par le RACB Sport : €500,00

Droits d'appel : Le montant du droit d'appel national (RACB Sport) : €2.000,00

Le montant du droit d'appel International (FIA) : €6.000,00

15.7 Aucune récompense autre que celles prévues avec les coupes et trophées des cérémonies de podium ne sera attribuée.

15.8 La durée maximale de conduite, arrêts compris, sera de trois heures (après un repos d'une heure sera obligatoire)

Lors d'un changement de pilote, deux personnes peuvent aider le pilote entrant à s'attacher.

15.9 Pendant l'intégralité de l'épreuve, le niveau sonore ne pourra dépasser les 103dB. Dynamique.

15.10 L'usage des clignoteurs doit être strictement conforme au code de la route. Les clignoteurs indiquent l'endroit vers lequel vous vous dirigez et non l'inverse.

15.11 Si vous êtes impliqué dans un accident, vous ne pouvez pas quitter le circuit sans autorisation du directeur de l'épreuve.

15.12 Si vous stationné un véhicule dans les paddocks, veuillez mettre une bâche de protection sous le bloc moteur et carter d'huile pour protéger le sol des tâches d'huile et d'essence.

15.13 En VW Fun Cup l'utilisation des radios de communication entre le team et la voiture sont interdites.

### **Article 16. Arrêts aux stands – Pit Windows.**

En VW Fun Cup il n'y aura pas de procédure type « Pit Windows ».

Tous les voitures devront faire 8 arrêts obligatoires (avec ou sans ravitaillements), les procédures seront donnés lors du briefing. Chaque arrêt manquant ou non valide sera pénalisé d'une pénalité de 3 tours. Cette pénalité sera donnée à l'arrivée de la course.





# TABLEAU DES PENALITES

	Aux Essais	En Course	
		1 <sup>ère</sup> Infraction	2 <sup>ème</sup> Infraction
Court-circuiter la piste avec avantage	voir Article 15.2 du présent Règlement Particulier		
Excès de vitesse dans la pitlane 100€ par 5 km/h excessifs PLUS ->	Moins 5 places sur la grille de départ	Stop & Go	Stop & Go 1 minute
Dépassement sous drapeau jaune	Départ fond de grille	1 tour de pénalité	2 tours de pénalité
Dépassement sous code 60 ou FCY		2 tours de pénalité	4 tours de pénalité
Dépassement sous Safety Car		3 tours de pénalité	6 tours de pénalité
Départ anticipé		Stop & Go	
Poussée d'une autre voiture	Départ fond de grille	1 tour de pénalité	2 tours de pénalité
Mise en cause dans un contact-collision	Départ fond de grille	1 tour de pénalité	2 tours de pénalité
Non respect de la procédure de départ		Stop & Go	
Marche arrière moteur allumé dans la voie des stands	Moins 5 places sur la grille de départ	Stop & Go	Stop & Go 1 minute
Pilotage antisportif ou agressif	Départ fond de grille	1 tour de pénalité	2 tours de pénalité
Non respect des injonctions d'un officiel de piste ou stands	Départ fond de grille	1 tour de pénalité	2 tours de pénalité
Comportement antisportif d'un membre du team en dehors des essais et des courses lors du meeting	Exclusion	Exclusion	
Non-conformité technique avant le départ de l'épreuve	Décision du Collège des Commissaires Sportif (sous peine d'exclusion de l'épreuve)		
Non-conformité technique après l'arrivée de l'épreuve		Décision du Collège des Commissaires Sportif (sous peine d'exclusion de l'épreuve)	
Transpondeur non rentré dans la ½ heure après l'arrivée		Prix du transpondeur (350€)	
Ravitaillement en carburant dans une zone interdite	Départ fond de grille	3 tours de pénalité	Exclusion
Dépassement de la limite sonore de la série	Mise en conformité	Mise en conformité	
Dépassement de la limite sonore meeting 1 <sup>ère</sup> infraction	Arrêt et réparation	Arrêt et réparation	
Dépassement de la limite sonore meeting 2 <sup>ème</sup> infraction	Mise hors course		

**RESPECTEZ LES COMMISSAIRES ET SOYEZ « FAIR PLAY », VOUS Y GAGNEREZ TOUS**

VISA RACB : C-S-TRDF-001 en date du 15/03/2017





## TIMING GÉNÉRAL

### TROPHÉE DES FAGNES

### 31 MARS, 1 & 2 AVRIL 2017

!!! Le concurrent/pilote qui ne sait pas être présent aux vérifications techniques et/ou sportives doit introduire une demande de dérogation avec justification par mail au directeur d'épreuve (g-dupont@live.be) avant le 24 mars 2017 et il recevra une convocation avec date et heure de passage. Cette demande devra indiquer dans l'objet : le numéro de la voiture, le nom du concurrent et/ou pilote ainsi que la (les) mention(s) DEROGATION POUR VERIFICATION(S) Technique et/ou Sportive.

	Vendredi 31 mars	Samedi 1 avril	Dimanche 2 avril
Welcome Open	07h00 – 20h00	07h00 – 18h00	08h00 – 14h00
Paddock Open	07h30 – 22h00	07h30 – 22h00	08h00 – 22h00

#### Administration :

Les heures de fin seront respectées donc n'attendez pas la dernière minute !!!!

#### Vendredi 31 mars:

L'accès au circuit est possible à partir de 07h45 !!!

11h00	14h00	Vérifications techniques Voitures 2CV Racing Cup et équipement pilotes au CT de la tour Coca-Cola
13h00	14h00	Vérifications sportives 2CV Racing Cup au local 115 1er étage building F1 (accès par la tour N°2)
11h00	15h30	Vérifications techniques Voitures Mitjet et équipement pilotes dans leurs Box F1
14h00	15h30	Vérifications sportives Mitjet au local 115 1er étage building F1 (accès par la tour N°2)
11h00	20h00	Vérifications techniques VW Fun Cup – voitures (dans les boxes 3 et 4 en F1)
		Vérifications techniques VW Fun Cup – équipement pilotes (dans le box 2 en F1)
16h00	20h00	Vérifications sportives VW Fun Cup au local 115 1er étage building F1 (accès par la tour N°2)

#### Briefing des pilotes:

Dôme presse au-dessus des box endurance (accès par l'escalier en aval de la tour 'Coca Cola')

17h00	2CV Racing Cup
18h30	Mitjet 2L Endurance

#### Samedi 1 avril:

07h30	08h15	Vérifications techniques sous dérogation voitures 2CV Racing Cup et équipement pilotes au CT de la tour Coca Cola
07h30	08h15	Vérifications sportives sous dérogation 2CV Racing Cup au local 115 1er étage building F1 (accès par la tour N°2)
09h00	13h00	Vérifications techniques VW Fun Cup – voitures (dans les boxes 3 et 4 en F1)
		Vérifications techniques VW Fun Cup – équipement pilotes (dans le box 2 en F1)
09h00	13h00	Vérifications sportives VW Fun Cup au local 115 1er étage building F1 (accès par la tour N°2)

#### Briefing des pilotes:

Dôme presse au-dessus des box endurance (accès par l'escalier en aval de la tour 'Coca Cola')

13h30	VW Fun Cup
-------	------------

#### Occupation piste :

##### Vendredi 31 mars

			Type de Voitures prioritaires ....	
09h00	10h00	Session Payante	All Cars	(60')
10h00	11h00	Session Payante	All Cars	(60')
11h00	12h00	Session Payante	All Cars	(60')
12h00	13h00	Pause midi		
13h00	15h00	Session Réservée	ONLY VW Fun Cup	(120')
15h00	16h00	Session Réservée	ONLY 2 CV	(60')
16h00	18h00	Session Réservée	ONLY Mitjet 2L Endurance	(120')

##### Samedi 1 avril:

09h00	09h30	Qualification	Mitjet 2L Endurance	(30')
09h40	11h40	Race	2 CV	(120')
11h50	15h50	Race	Mitjet 2L Endurance	(240')
16h00	18h00	Qualification	VW Fun Cup	(120')

##### Dimanche 2 avril:

09h00	09h30	Mise-en-grille	VW Fun Cup	(30')
09h30	17h30	Race	VW Fun Cup	(480')

